



Communiqué de presse

Paris, le 11 février 2025

Renforts de sécurité estivaux : l'A.N.E.L obtient des engagements concrets pour 2025

Chaque été, les communes littorales voient leur population multipliée, générant des défis majeurs en matière de sécurité et d'ordre public. Or, l'été 2024 a été marqué par une réduction drastique des effectifs de sécurité en raison des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, fragilisant la capacité des territoires littoraux à assurer la protection de leurs habitants et vacanciers.

L'ANEL s'était mobilisée auprès du Ministre de l'Intérieur pour obtenir des garanties sur le retour de ces renforts en 2025.

Un engagement du Ministre de l'Intérieur

À la suite de notre interpellation, Bruno Retailleau a écrit à Yannick Moreau, Président de l'A.N.E.L, pour lui annoncer la réimplantation des Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS) dès l'été 2025 sur le littoral. Cette décision marque la reconnaissance par l'État des enjeux sécuritaires propres aux territoires littoraux et du rôle indispensable des forces mobiles dans la protection des populations en période estivale.



“L'exception de 2024 ne doit pas devenir la règle. Nous saluons l'écoute et la réactivité du Ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, qui a su entendre la voix des élus des littoraux et prendre les décisions nécessaires. Nos communes sont prêtes à travailler en bonne intelligence avec l'État pour assurer la sécurité des habitants et des vacanciers.

Yannick MOREAU, Président de l'A.N.E.L.